

Désignation de la voie	Définition du tronçon		Commune	Catégorie de la voie	Largeur secteur affecté par bruit	Type de tissu (rue en "U" ou tissu ouvert)
	origine (du PR n°)	extrémité (au PR n°)				
Route départementale n° 905	29.385	30.450	Champlost	4	30 m	Ouvert
	29.385	30.450	Saint-Florentin	4	30 m	"
	30.450	32.450	"	3	100 m	"
	32.450	33.120	"	4	30 m	"
	33.120	33.800	"	3	100 m	"
	33.800	panneau agglomération	"	3	100 m	"
	panneau agglomération	rue Jean Moulin	"	3	100 m	"
	panneau agglomération	rue Jean Moulin	Germigny	3	100 m	"

La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans le tableau, comptée de part et d'autre de la voie, à partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche.